

## **Conseil de quartier Le Rondeau - Chamont - Trieux**

Compte-rendu

Réunion du jeudi 12 juin 2024

Présents (répertoriés du moins sur feuille de présence) :

GEHANT Gilles (équipe municipale), MUSANOT Aurélie (équipe municipale), LAUTHELIER Grégory (Président du conseil de quartier), plus une vingtaine d'habitants des hameaux.

Contenu de la réunion :

- Accueil des participants
- Rappel de la charte de conseil des quartiers pour nouveaux venus
- Communication sur moustique tigre
- Communication sur les poubelles jaunes
- Discussion projet d'embellissement du transfo de pylône électrique au Rondeau
- Avancement du projet d'entrepôt du char du Moulin au Rondeau
- Remontées d'anomalies de voirie et incivilités diverses
- Mise en stand-by du projet de réaménagement des tennis de Trieux
- Fleurissement du lavoir de Chamont
- Discussion autour du fauchage raisonné
- Entretien de la voie piétonne entre Trieux et les moles
- Abribus tout neuf au Rondeau mal desservi
- Fréquence et communication des réunions de conseil de quartier Trieux-Rondeau-Chamont décevante

## 1° Rappel / résumé / complément sur fonctionnement des conseils de quartier

Les participants, même nouveaux, peuvent venir à tout moment.

Toute discussion est bonne à entamer, et les idées sont toutes les bienvenues (idées discutées et concrètes).

La mairie peut proposer / faire valider des projets.

Si quelqu'un a un sujet sur lequel il juge pertinent de discuter, prévenir le président du conseil de quartier (Grégory) pour le mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Le président du conseil de quartier et l'élu référent planifient les réunions de conseil de quartier une ou plusieurs fois par an selon les besoins, idées, sujets à développer etc.

Les participants doivent faire vivre le conseil de quartier. Il ne faut pas hésiter à s'exprimer, pendant les réunions ou en dehors, afin de faire avancer des sujets ou communiquer dessus.

Il est proposé pour cela de communiquer par mail en dehors des réunions.

## 2° Sujets abordés lors de la 7<sup>ème</sup> réunion et état d'avancement (sujets discutés / questions soulevées / initiatives lancées)

Plusieurs sujets ont été traités lors de la dernière réunion du **12 juin**.

Vous pouvez en prendre connaissance dans les pages suivantes de façon plus détaillée, et vous informer de ce qui est bon de retenir grâce aux compléments des membres de l'équipe municipale et de certains intervenants présents ce jour-là également.

## A) Communication sur le moustique tigre et ambroisie

Porteur du sujet : Jean-Philippe BAYON.

### Moustique tigre

Remontée d'infos et de comment il apparait, quoi faire.

Son existence en Europe génère un risque de dengue...

Question de Raymond Sauvignet : que faire en cas de piqure ? Pas de réponse... Piqué = trop tard.

Symptômes de la dengue/paludisme : fièvre, sensation que les vaisseaux sanguins éclatent...

St-Chef est reconnue comme ville infestée.

Mise en place de piège à phéromones pour tenter d'éradiquer. Pas encore efficace, attention au discours commercial diffusé sur cette solution.

### Ambroisie

Sujet « abandonné » car compliqué d'éradiquer. Les agriculteurs sont les 1ers pénalisés car leur récolte peut être déclassée à cause de ça.

1 plant = 20000 graines. En retournant sa terre, il en « plante » sans le vouloir.

On s'en tient aux communications déjà faites sur le sujet à travers flyers, réunions, associations (cf. CR de réunions passées)

## B) Communication sur les poubelles jaunes

Les poubelles sont désormais en place dans tout St-Chef.

La question a été posée sur ce qu'il faut mettre désormais dans la poubelle grise.

Tout est inscrit sur le document fourni avec les poubelles, et les flyers dispos en mairie → Se référer également au site internet de la mairie.

En gros, il faut y mettre tout ce qui est souillé.

**Attention**, le verre doit toujours aller en container à verre.

## C) Embellissement du bâtiment/transfo du pylône électrique du Rondeau (à côté de l'arrêt de bus)

Porteur/lanceur du sujet : Raymond Sauvignet

Une demande a été faite à Gilles concernant la possibilité de faire quelque chose de beau avec cet bâtiment-pylône.

→ Réponse : projet tout à fait faisable.

Il faut poser la question au collègue si un jeune ou groupe est intéressé. Si quelqu'un est intéressé (sous la houlette et responsabilité de prof d'art plastique...), il faut ensuite se rapprocher de la mairie qui sur le fond est d'accord. Par contre cela doit être soumis à Enedis ou autre propriétaire de fourniture d'électricité.

→ Gilles Gehant a pris contact avec le proprio du transfo cad ENEDIS. Retour : il est tout à fait possible de réaliser une fresque. D'ailleurs Enedis peut attribuer une aide financière pour l'embellissement d'un poste de distribution public électrique.

Il faut faire un projet avec le collègue piloté par le conseil de quartier.

Enedis suggère que la fresque soit réalisée par un professionnel.

Après sollicitation une personne est partante pour le projet !

Raymond qui a soulevé l'idée de ce projet ou quelqu'un d'autre (ou plusieurs personnes ensemble) peuvent épauler cette initiative.

## D) Installation du char du Moulin au Rondeau

Porteur du sujet : Dominique BERTHIER

Une dalle béton de 8x4m a été faite pour accueillir le char du Rondeau sur l'ancien emplacement des contenants de tri au Rondeau.

Un appenti a été fabriqué et a coûté 2800 € payé avec l'association du char (Moulin du Rondeau) du Rondeau tiré du Comice agricole de 2019. C'est l'entreprise BONICHON qui l'a fait et il est aujourd'hui tout juste posé et tuilé et abrite le char.

Il a été lasuré par les habitants sur place. Bonne participation collective 😊

## **E) Anomalies de voirie et incivilités diverses**

- Question posée : quelle réglementation s'applique concernant la pose de pancartes « pub » par les pros du bâtiment sur les hameaux ? (Trieux au tennis, en haut du chemin de Chamont...). Car il y a des affichages sauvages. → A suivre.
- Mauvais positionnement du panneau du « chemin du mont de Chamont ». A ce jour il est placé en haut du chemin de la Goutelle, sauf que la plupart du temps les gens continuent tout droit et finissent en haut de Chamont vers chez Noël Martin. Source d'erreur pour se repérer. → Pour les concernés dérangés, il faut faire une demande à la mairie pour un ajout de panneaux bleus et préciser à quel(s) emplacement(s) cela est souhaité.
- Remontée problème d'incivisme route de Chamont (au niveau des rétrécissements). Madame FRIMA Vanessa a failli appeler la police un jour où un conflit a eu lieu sur une « non cession de priorité ». → Continuer à solliciter le policier municipal, la mairie au cas par cas...
- Demande de décalage du panneau « sortie de Chamont » pour éloigner la zone de réaccélération. → **INFO** : la pose de panneau « sortie de Chamont » pour éloigner la zone de réaccélération a été validée. Le panneau va être déplacé par les services de la commune.
- Problèmes de déchets sauvages chemin du Moulin (dizaine de pneus) remonté.  
→ Véronique conseille d'utiliser l'application smartphone « Sentinelle de la nature ». C'est un système qui est assez réactif pour faire remonter ce genre de pb et faire nettoyer. On peut aussi y signaler des feux interdits (de broussaille, barbecue sauvage...). Des relais se mettent en place sur le secteur (sur St-Chef c'est l'OPARVI).

## **F) Tentative de relance d'intérêt d'aménagement du Tennis de Trieux...**

Faute d'intérêt et d'engouement local, le projet est mis en stand-by.

## **G) Embellissement du lavoir de Chamont**

Il a été demandé si il était possible de fleurir le lavoir de Chamont. → Réponse : compliqué, car couvert. Mais selon Véronique, ce projet est à creuser.

Cependant, il n'y a pas eu pas d'intérêt exprimé durant la réunion par les personnes présentes.

## **H) Fauchage raisonné**

La remarque a été faite sur le fait qu'il n'y a pas de plan mis en place, à part pour la lutte contre l'ambrosie ponctuellement (tonte à 10 cm).

L'équipe municipale s'interroge sur le sujet sur les endroits vraiment nécessaires à faucher. Il faut garder un équilibre entre le « fauché jusqu'à la terre » (ce qui présente des pbs de terre qui ravinent par la suite en cas de pluie) et le fauchage laissé raisonnablement long (pour préserver la biodiversité).

## **I) Entretien de la voie piétonne entre Trieux et les moles**

Le problème de défaut d'entretien a été remonté et la mairie a répondu qu'ils tentent de l'entretenir malgré le fait qu'elle ne soit pas officiellement considérée comme voie piétonne (pour rappel elle a été conçue suite à une opportunité d'aménagement lors de travaux sur voirie).

Gilles GEHANT remet une couche en mairie. Les habitants sont également invités à le faire.

## **J) Nouvel abribus du Rondeau**

Il a été demandé de revoir l'asservissement de cet arrêt. Le passage piéton est effacé, un poteau tombé, des trous sont présents à proximité...

Une demande d'aménagement en concassé a été faite le long de l'arrêt au lieu de pelouse (oblige à marcher sur la pelouse pour monter/descendre du bus).

De plus, il n'y a toujours pas d'éclairage mis en place le long de la route, pour éclairer ce chemin dégradé. Du fait qu'il ne soit pas confortable, les jeunes marchent sur la route en plein noir tôt ou tard en hiver.

→ Action à faire (attendue) de la part de la mairie pour corriger. Relancer la mairie si inaction d'ici la rentrée scolaire de septembre.

### **K) Fréquence et communication des réunions de conseil de quartier Trieux-Rondeau-Chamont décevante**

Une habitante de Trieux a remonté très justement le fait que les réunions de notre conseil de quartier ne sont pas assez fréquentes, sont mal communiquées et sont peu porteuses de projets.

Rappel : le président, avec le soutien de la référente de notre conseil de quartier et conseillère municipale, s'est engagé dans la tâche de présidence dans la limite de son temps personnel disponible (également expliqué lors de l'acceptation de présidence aux « élections »). Cela va donc de soi que dans la mesure où ce temps manque, les conseils de quartier peuvent en être pénalisés, malgré l'esprit d'entraide et le positivisme porté par certaines personnes.

Quant à la communication des comptes-rendus, des réunions et dates, elle ne dépend pas que du président et de la référente mais aussi de chacun présent en tant qu'habitant et voisin. Les CR peuvent être partagés par quiconque le reçoit, tout comme les informations relatives aux conseils de quartier.

De l'aide est systématiquement demandée pour distribution de tracts et communications aux alentours de chacun → merci encore aux aidants pour cette tâche.

Il est rappelé que chaque réunion est communiquée au minimum sur les panneaux d'affichage de chaque hameau, par flyers au mieux, et sur panneau digital aux moles. Chacun peut prendre également l'initiative, lorsqu'il en est informé, d'en informer son voisinage direct via un autre mode de communication (bonne entente entre voisins, WhatsApp de voisinage, Facebook...)

Très logiquement, comparé aux autres conseils de quartier et en conséquence certainement des défauts exprimés ci-dessus, le CQ Trieux-Rondeau-Chamont apparaît comme moins attractif, moins porteur de projets.

→ A chacun de porter un projet selon son envie et intérêt.

A ce sujet, lors de la prochaine réunion, une élection de nouveau président aura lieu afin de donner un nouveau souffle à ce conseil de quartier. Les potentiels candidats sont invités à se faire connaître auprès de tous en amont de la prochaine réunion ou pendant.

### 3° Conclusion

Prochaine réunion pas encore planifiée. La date sera communiquée au plus vite dès qu'une salle nous sera rendue disponible par la mairie, sûrement à la rentrée de septembre.

Nous avons la possibilité d'échanger en dehors des réunions de comité de quartier !

**N'hésitez pas à solliciter :**

Grégory LAUTHELIER (président du comité de quartier des hameaux du Rondeau, Chamont et Trieux) et / ou  
Aurélie MUSANOT (élue référente du comité de quartier)

...pour débattre, suivre, informer ou tout simplement partager des idées !